

Décision

Générale

colonial

Décision n° 47-403-1930 Révocations.

n° 47-403-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 juin 1930

Numéro JO

n° 403 du 30/06/1930

Date du numéro

30 juin 1930

TEXTE INTÉGRAL

le garde Ali Farah, n° matricule 501, est suspendu de ses fonctions, à compter du 3 juin 1930, en vue de sa comparution devant le tiibunal indigène du 2° degré de Djibouti.